



Commission scolaire
des Hautes-Rivières



Marieville

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La nouvelle école primaire à Marieville sera construite sur un terrain de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et accueillera les élèves dès la rentrée scolaire 2013-2014

MARIEVILLE, le 28 août 2012 – Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a confirmé, lors de sa séance du 27 août, l'emplacement retenu pour la construction de la nouvelle école primaire.

La Commission scolaire a analysé différents sites et a porté son choix sur le lieu qui permettait de débiter la construction dans les meilleurs délais pour répondre aux besoins de la population et faire face à l'importante hausse de la clientèle dans la région, comme le confirme Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Le nouvel établissement sera construit sur un terrain à proximité de l'école Monseigneur Euclide-Théberge.

Le choix de cet emplacement a été déterminé par deux obligations importantes. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a imposé un très court délai à la Commission scolaire pour déterminer un lieu satisfaisant pour la construction, lieu qui devait être libre de toute contrainte. La confirmation de l'emplacement final devait également se faire dans les quatre mois suivant l'autorisation reçue du MELS à la fin juin, sans quoi les sommes allouées risquaient d'être retournées à Québec.

De plus, en raison de la hausse importante de la clientèle dans la région, la Commission scolaire tient à ce que la nouvelle école soit prête pour accueillir les nouveaux élèves dès la rentrée 2013-2014, sinon de nombreux transferts d'élèves s'avèreront nécessaires, situation que la Commission scolaire veut éviter.

« Nous tenons à remercier la ville de Marieville pour son excellente collaboration depuis le début de ce projet à l'automne 2011 et qui se poursuivra jusqu'à sa réalisation complète », a tenu à souligner Andrée Bouchard.

D'autres communications auront lieu au cours des prochains mois pour permettre à la population de suivre l'évolution de cet important projet pour la région.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert une population très variée de près de 19 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son réseau d'établissements se compose de 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et

2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité afin de favoriser la réussite des élèves. La Commission scolaire compte près de 2 500 employés et est l'un des plus importants employeurs de la région, ainsi qu'un acteur très actif au plan du développement régional en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca.

-30-

Source : Julie Brassard
Commission scolaire des Hautes-Rivières
450 359-6411, poste 7229
brassardj@csdhr.qc.ca

Marie-Ève Hébert
Responsable des communications
Ville de Marieville
450 460-4444, poste 246
me.hebert@ville.marieville.qc.ca